

RESTRUCTURATION DE FRANCE INFO

La CGT ne signera pas

Pour les salarié-es travaillant à France Info, les annonces de réformes et de restructuration se succèdent à une vitesse inquiétante, sans qu'on parvienne à comprendre si les différents projets s'articulent les uns avec les autres.

Les conséquences de la participation de France Info à la chaîne publique d'information n'ont pas encore été détaillées aux salarié-es et aux instances, mais elle suscitent déjà un certain nombre de questions quant à l'indépendance éditoriale de France Info par rapport à cette chaîne, aux moyens humains et financiers qui devront lui être consacrés (à emplois et budget constants pour Radio France), et enfin aux moyens techniques, comme la création d'un studio télé au sein de la maison de la radio.

Avant ce projet, la direction a présenté aux instances la création d'une Agence interne et d'un Secrétariat de rédaction au sein de France Info. Ces réorganisations ne sont pas sans conséquences puisque l'Agence interne est en partie créée avec les effectifs de la rédaction Multimédia (la rédaction multimédia disparaissant à cette occasion). Quant au Secrétariat de rédaction, il signe la disparition du bocal, les assistant-es d'édition évoluant vers une autre activité, celle de journaliste. Cette dernière réorganisation laisse sur le carreau 7 assistant-es d'édition en CDD qui sont, quant à eux, exclus de cette évolution de carrière !

Que les salarié-es soient en CDD ou en CDI, assistant-es d'édition ou journalistes, ils se sont vus imposer cette réforme.

Les conséquences humaines n'ayant pas été prises en compte, nous avons demandé l'ouverture d'une négociation sur l'ensemble de ces questions.

Nous avons été partiellement entendu sur les possibilités offertes aux salarié-es (journalistes ou assistant-es d'édition) qui ne souhaitent pas, maintenant ou après expérimentation, poursuivre dans ces nouvelles activités. Nous n'avons obtenu aucune réponse satisfaisante concernant les salarié-es les plus fragiles : les assistant-es d'édition en CDD. Alors qu'ils ont multiplié et multiplient encore les contrats à France Info depuis des années (jusqu'à 12 ans pour certains), leur sort a été totalement ignoré par la DRH alors que celle-ci était saisie du dossier depuis le mois de juillet 2015 !

Cette multiplication de contrats implique qu'ils soient associés à cette nouvelle organisation, en CDI pour ceux qui le souhaitent.

La proposition de la direction consistant à participer pour quelques mois en tant que CDD à « **la préfiguration et le prototypage de la chaîne publique d'information** » n'est pas acceptable ! Nous ne pouvons imaginer qu'une nouvelle fois ces salarié-es soient **utilisé-es** comme force d'appoint pour la bonne marche du projet, puis **jeté-es** une fois l'organisation mise en place. L'accord à ce sujet ne donne aucune garantie !

La CGT veillera à ce que de véritables propositions soient faites aux salarié-es en CDI qui ne souhaiteraient pas poursuivre dans cette nouvelle activité et veillera également à ce que les assistant-es d'édition en CDD trouvent un poste pérenne, totalement légitime.

La direction a le devoir moral de leur donner des garanties."

Paris, le 25 février 2016.